Notre Service de Renseignements

UNE MERE ENNUYEE POUR SON FILS. — 1. La réduction du service militaire n'est prévue que par le projet de nouvelle loi. Il faut attendre que ce projet soit devenu définitif pour pouvoir vous fixer. — 2. Vous pouvez solliciter ce secours ; faites établir dès maintenant votre dossier à la Mairie.

P. B. T. — Quelle qu'intéressante que soit votre situation, vous ne pouvez faire expulser actuellement vos locataires ; ceux-ci peuvent rester dans l'immeuble, sans augmentation de loyer, jusqu'à l'expiration de leur prorogation.

ROSE DE FRANCE J. B. — Il n'existe pas de prime de ce genre. Voyez la note parue dans notre numéro du 25 décembre courant.

UN SOCIALISTE LHERBIER, REBREUVE. — 1. Votre père n'a nullement besoin de votre signature pour toucher l'héritage qui vient de lui échoir. Il en est de même en ce qui concerne son indemnité de dommages de guerre. — 2. Votre mère ne peut prétendre ni au pécule, ni au secours immédiat, dû à la succession du défunt.

UN ANCIEN COLONIAL, COCHINCHINE. — Vous pouvez en effet prétendre à un des emplois réservés aux anciens militaires. Consultez la liste de ces emplois à la Mairie (Bulletin officiel du Ministère de la guerre, édition méthodique, volume n° 86-4). Adressez votre demande au général commandant le second groupe de subdivisions, à St-Omer. Em ce qui touche les emplois d'agents de la police municipale, vous devez adresser directement votre demande au Maire de la ville dans laquelle vous désirez être employé.

UNE DIVORCEE DANS L'EMBARRAS L. L. à GRENAY. — Oui, vous avez droit à la moitié de l'indemnité. Faites une déclaration à la commission cantonale d'évaluation de dommages de guerre.

BAGADIN EST DE LA CLASSE. — Ecrivez au commandant du bureau de recrutement de Béthune en indiquant vos intentions.

UN POILU DE L'YSER ET DE VERDUN N° 50. — Vous pouvez solliciter une pension. Demandez à être présenté devant une commission de réforme. Ecrivez pour cela au directeur du service de santé de la 1re région, à l'Hôpital militaire de Lille.

JEAN A 4. — Non, aucune prime n'était attribuée pour ce genre d'engagement.

UN MINEUR ENNUYE 16.725. — Vous pouvez solliciter la naturalisation, puisqu'il y a plus de dix ans que vous résidez en France. Adressez votre demande (sur papier timbré à 2 francs) au Ministre de la justice, à Paris. Vous y joindrez votre acte de mariage, l'acte de mariage de vos parents, un certificat de résidence, une justification de vos services militaires en Belgique, les actes de naissance de vos enfants mineurs. Vous pouvez, dans votre demande, solliciter une remise des droits de sceau, ceux-ci atteignant un chiffre élevé (1078 francs).

J. O. 840. — Mille cinq cents francs par an.

JE MANGE VITE ET BIEN N° 25 L. B. — 1. Oui, à la rigueur un mois suffirait. — 2. Les enfants peuvent toucher les avantages afférents à la période comprise entre la dernière échéance et le jour du décès de votre père.

UN RENARD DE BRUAY 318. — 1. Oui. — 2. Non, si le titre n'est pas établi à votre nom. Vous aurez des justifications à fournir. — 3. Ecrivez immédiatement au greffier de la commission cantonale des dommages de guerre et au préfet pour exposer la situation nouvelle. Donnez les noms, prénoms et adresses de chacun des héritiers.

DEUX FOIS BON C'EST BETE. — 1. Vous auriez pu comme sinistré réclamer la prorogation spéciale établie par la loi du 4 mai 1920 ; mais il aurait fallu faire votre demande avant le 5 août dernier. Il est maintenant trop tard. — 2. Ce bail pourrait être attaqué par l'un quelconque des héritiers. — 3. Oui. — 4. Oui, mais à condition que vous soyiez absolument d'accord sur l'estimation des propriétés, ce qui ne paraît pas être le cas. — 5. Oui, puisqu'ils n'existaient pas lors du décès de votre mère.

J'AIME BIEN DE L'ANDOUILLE 29, HERSIN. — 1. Votre pension s'élève à 900 fr. par an. Si vous avez des enfants de moins de 18 ans, vous avez droit pour chacun d'eux, à une majoration annuelle de 45 francs. — 2. Si vous avez été versé dans l'auxiliaire pendant la guerre à la suite de blessures reçues ou de maladie contractée ou aggravée en service, vous avez droit au rappel de votre pension depuis la date de votre passage dans l'auxiliaire. — 3. Vous ne pouvez rien réclamer au titre de l'allocation militaire.

LES INTERESSES DE BRUAY. — 1. A notre avis, oui. — 2. Ecrivez au procureur de la République, à Béthune. — 3. C'est à l'intermédiaire qu'il appartient, si ses dires sont exacts, de faire le nécessaire pour obtenir le remboursement de ce qui aurait été détruit par suite de la guerre. S'il ne le faisait pas, et si vous aviez des indications précises sur la date et le lieu de la destruction, vous pourriez faire vous-même cette déclaration. — 4. Dans tous les cas, s'il a fait lui-même la déclaration, faites opposition au greffe de la commission cantonale pour pouvoir rentrer en possession de ce qui vous appartient.

UN LECTEUR DU « REVEIL » ENNUYE. — Vous n'avez rien à craindre à notre avis. En effet, vous possédez la lettre du 25 novembre 1919 de votre ex-associé, lettre qui constitue une preuve suffisante. D'autre part, l'enquête ordonnée par le tribunal permettra d'établir que votre nom a disparu de la raison sociale le 25 novembre 1919. A partir de cette date, votre ex-associé n'avait plus le droit de continuer à se servir de papier à lettres portant l'ancienne raison sociale.

UNE FEMME QUI VOUDRAIT ETRE RENSEIGNEE N° 79. — 1. Vous avez droit au remboursement du carnet de pécule de votre fils. — 2. Vous avez droit à une pension d'ascendant, si vous êtes française, âgée de 55 ans au moins et non inscrite au rôle de l'impôt sur le revenu. Si vous remplissez ces conditions, faites établir un dossier de demande à la Mairie.

V. S. W. CARVIN. — Il est vraisemblable que l'acommission cantonale n'a pas cru devoir vous attribuer un rappel plus important. Ecrivez néanmoins au préfet pour demander si la décision intervenue n'est pas le résultat d'un oubli. Vous pouvez d'ailleurs, dans les 15 jours de la réception de la décision qui vient de vous être notifiée, interjeter appel. Adressez, s'il y a lieu, votre réclamation au préfet.

NINI SOLEIL N° 3. — 1. Oui, si le décès du père a été déclaré judiciairement. Si le père n'est encore que considéré comme disparu, sa succession ne peut être ouverte. — 2. La pension sera de 800 francs par an. Le titre sera établi au profit de l'enfant.

D. R. A. — Votre dernier fils ne pourra bénéficier d'aucune réduction de service.

UNE TETE DE VEAU DE VAUBAN N° 6. — Non, les pensions de l'espèce ne sont attribuées qu'aux personnes de nationalité française.

ZEZETTE N° 11. — Vous n'avez pas droit à la pension d'ascendant, car vous êtes belge. Cependant, nous tenons à vous signaler qu'une proposition de loi est soumise à l'examen du Parlement : cette proposition tendrait à faire admettre au bénéfice des pensions de l'espèce les ascendants belges de militaires ayant combattu dans l'armée française. Nous aurons soin de tenir nos lecteurs au courant de la décision que prendra le Parlement.

UN COSSU DE LA GUERRE M. — Faites valoir au tribunal les arguments que vous indiquez pour prouver que la somme réclamée dépasse vos facultés. Au cas où vous ne paieriez pas la pension fixée par le tribunal, le mobilier pourrait être saisi ; il pourrait également être fait une saisie-arrêt sur vos salaires.

20-1-3-4. — Vous serez libéré quand même avec la classe 1921.

U. P. T. 7334. — Il n'est pas trop tard pour vous mettre en instance de pension. Il paraît certain, à notre avis, que vous obtiendrez satisfaction. Ecrivez immédiatement au directeur du service de santé de la 1re région, à l'hôpital militaire de Lille pour demander à être présenté devant une commission de réforme ; vous feriez bien de joindre à votre lettre une copie conforme des certificats médicaux que vous possédez.

PETIT MUTILE CITE BELLE POULE. — 1. Ecrivez à la sous-intendance départementale des pensions qui a établi votre premier titre. Si vous n'êtes titulaire que d'une pension temporaire, vous devrez être examiné de nouveau par une commission de réforme. — 2. Il suffit que la mère dépose sa demande à la Mairie dans le 6e mois de sa grossesse avec un certificat médical à l'appui. — 3. Voilà déjà plus d'un an que votre père aurait dû recommencer à payer du loyer. D'autre part, c'est votre père (et non vous-même) qui a droit à la prorogation. Il y aurait intérêt à ce qu'il fît signifier une nouvelle demande en son nom, au plus tard dans les 60 jours à dater de la réception de l'avis du propriétaire d'augmenter le loyer. Il éviterait ainsi l'augmentation pendant deux ans. Mais il devra pour bénéficier de cet avantage, acquitter intégralement les loyers en retard.

J'AI UN CHIEN QUI A TROIS PATTES. — Oui, s'il n'y a aucun inconvénient, à notre avis. A mettre votre projet à exécution.

COCANTIN. — 1. Le siège de la maison est à Coudekerque-Branche (Nord). — 2. Non, à notre avis. Ecrivez dès maintenant au directeur général des services techniques de reconstitution, 2, rue St-Bernard, à Lille.

UN LECTEUR DU « REVEIL » A. V. — 1. Oui, attendu qu'elle détourne l'immeuble de l'usage en vue duquel il lui a été loué. Donnez-lui congé par lettre recommandée. — 2. Non, ce n'est qu'un projet de loi. D'ailleurs, ceci ne serait possible qu'à l'égard des locataires entrés postérieurement au 2 août 1914. — 3. L'intéressé est certainement assujetti à la taxe sur le chiffre d'affaires. Il doit faire sa déclaration à la direction de l'enregistrement.

CRÉDIT DU NORD

CAPITAL : 125.000.000 ; VERSÉ : 31.250.000
RÉSERVES : 30.000.000

SIÈGE SOCIAL A LILLE
4, 6, 8, R. JEAN-ROISIN — 19, R. NATIONALE

Toutes Opérations de Banque
86 SUCCURSALES, AGENCES et COMPTOIRS

UNE FEMME ENNUYEE N° 63. — Oui, adressez-vous au juge de paix.

UN DEMOBILISE DE LA CLASSE 1904 N° 1248. — Le propriétaire pourrait vous contraindre à payer depuis le 7e mois qui a suivi votre démobilisation. Mais si les réparations ne sont pas effectuées, vous pouvez demander à la commission arbitrale une réduction du coût du loyer jusqu'à ce que la maison soit remise en état.

CHARLES ET SON FRERE ENNUYES 100. — 1. Si la propriété qui vous appartient a subi des dégâts, la déclaration de dommages de guerre doit être faite à votre nom et non à celui de votre père. Faites immédiatement une déclaration régulière au moyen des imprimés que vous vous procurerez à la Mairie ; vous l'enverrez aussitôt au greffe de la commission cantonale d'évaluation des dommages de guerre. — 2. Il aurait fallu faire une demande trois mois au moins avant la naissance de l'enfant. Il est maintenant trop tard. — 2. Non, c'est impossible. — 4. Oui, si vous vendez les produits de votre travail.

POIL AUX PATTES N° 2. — 1. Le règlement de cette affaire incombe au Ministère des pensions, 37, rue de Bellechasse, à Paris (7e). Adressez une nouvelle réclamation à l'adresse indiquée. — 2. Vous n'aviez droit qu'aux primes de 15 francs, car vous ne faisiez pas partie d'une unité combattante.

UN MAQUEU D'CROCHES. — Ces bruits sont dénués de fondement ; il n'existe pas de prime de ce genre. Voyez d'ailleurs la note parue dans notre numéro du 23 décembre.

CELUI QUI AIME SA PETITE MARIE. — 1. Ecrivez au secrétaire général de l'Office départemental des Pupilles de la Nation, 13, rue Boisey d'Anglas, à Lille, en lui demandant d'opérer le transfert du dossier dans le Pas-de-Calais. — 2. Ecrivez d'autre part au chef de la section départementale des pensions du Nord, 18, rue Marais, à Lille, pour demander également le transfert de votre dossier de pension dans le département où vous habitez actuellement. — 3. Si vous ne recevez pas une décision dans un délai raisonnable, il faudrait écrire pour la 1re affaire au secrétaire général de l'Office départemental des Pupilles de la nation du Pas-de-Calais, à Arras, et pour la seconde, à la sous-intendance d'Arras, caserne Lévis, rue des Quatre Crosses.

P. C. N° 62. — Non, ce n'est plus possible. Il aurait fallu le faire au plus tard au moment de la célébration du mariage.

MON VIEUX RADOUB. — 1. Votre père peut réclamer la pension d'ascendant s'il est français. Le fait que la veuve du militaire touche une pension n'empêche pas votre père de bénéficier de ce subside. — 2. Le corps dont il s'agit est rattaché au 33e R. I. à Arras. — 3. Il suffit de déposer une demande à la Mairie qui constituera le dossier. — 4. La pension aura effet du 1er avril 1919. — 5. Vous ne pouvez prétendre à aucun remboursement de loyer.

J'AI COPÉ L'CRÔNE D' MIN CAT. — Il faut au moins 50 % d'invalidité pour obtenir le quart de place sur les chemins de fer. Vous ne pouvez prétendre à cet avantage.

P. GAVROCHE 18. — Vous pouvez obtenir une deuxième avance en fournissant des factures établissant l'emploi de la somme de 4.000 francs déjà perçue. Si vous avez déjà fait cette deuxième demande, écrivez directement au préfet, service des dommages de guerre, 2, rue St-Bernard, à Lille, en rappelant la date à laquelle vous avez touché une première avance et celle à laquelle vous avez demandé la 2e. Nous vous rappelons qu'au cas où la commission cantonale aurait fixé le montant de votre indemnité, vous ne pourriez plus toucher d'avances. Il faudrait attendre de recevoir du Crédit National, vos titres de créance, pour pouvoir réclamer des acomptes.

Approuvez-vous votre propriétaire ?
COMPTABILITÉ
en vous adressant
aux Etablissements JAMET-BUFFERAND
174 bis, Boulevard de la Liberté LILLE

R. D. L. V. UN LECTEUR. — Vous devez payer intégralement le montant de votre loyer depuis l'armistice. 2. En ce qui trouche les loyers échus pendant la guerre, la commission arbitrale décidera. — 3. Vous pouvez tout au moins demander des délais pour vous libérer.

N° 17. LA FEMME DU BOCHE, ELLE NE CROYAIT JAMAIS REDEVENIR FRANÇAISE. — 1. On ne peut parler de droit. Mais les raisons indiquées sont de nature à vous faire obtenir satisfaction. — 2. Oui. — 3. Ce sera toujours assez long. — 4. Oui, si c'est possible ; ce serait un argument de plus. — 5. Le tribunal désignera celui de sparents à qui la garde des enfants devra être confiée.

DESIRE DE FIVES. — Oui, les commissions arbitrales l'admettent.

JEAN-PIERRE. — Vous n'avez droit ni à l'un ni à l'autre de ces avantages.

UN TROMPION DE LA LOURDE. — Votre femme peut faire établir un dossier de demande à la Mairie. La Mairie ne peut refuser d'établir ce dossier. — 2. La commission cantonale examinera la situation et statuera.

JE NE COMPRENDS PAS POURQUOI HEN ET AN SONT TOUJOURS PRETS A SL TIRER PAR LA RACINE DE CREVEUX. UNE DELAISSEE 69. — 1. Pour les belges, l'affaire est arrangée ; il est intervenu un accord le 7 octobre 1919, leur reconnaissant sensiblement les mêmes droits qu'aux français. — 2. Rien n'est encore fait en ce qui concerne les Italiens. — 3. Non.

LA BRUNE GERMAINE CURIEUSE ET BAVARDE N° 50. — La femme d'un disparu ne peut se remarier tant que le décès de son mari n'a pas été déclaré judiciairement.

C. L. 2435. — Adressez directement une réclamation au Ministre des régions libérées, 233, rue St-Honoré, à Paris.

LOCATAIRE QUI SE CROIT EXPLOITEE 429. — Vous n'êtes pas locataire d'avant-guerre ; le propriétaire peut donc vous augmenter l'augmentation qu'il nous impose est sensible, mais nous n'osons vous affirmer que le Parquet la trouverait suffisante pour motiver des poursuites par application de la loi du 25 octobre 1919 (spéculation illicite sur les loyers). Par contre, il est vraisemblable que votre propriétaire vous donnera congé si vous n'acceptez pas l'augmentation.

UNE VIEILLE DE WAVRIN QUI N'A PLUS DE SOUS. — Vous devez payer votre loyer actuellement, mais si vous habitez la même maison qu'avant la guerre et si vous avez eu soin de demander l'arrondissement légale, vous pouvez demander à la commission arbitrale des loyers une réduction correspondant à la privation de jouissance causée par les dégâts subis par la maison.

UNE VIEILLE QUI NE POSSEDE RIEN 414 N° 90. C. C. — Vous pouvez demander à participer à la répartition des arrérages de la donation Cobbaucq. Adressez pour cela une demande au secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques, à Paris. Les pensies distribuées s'élèvent à 25.000 francs chacune.

INSTITUT DU DOCTEUR BERTRAN

UROLOGIE

Les maladies des voies urinaires sont devenues très fréquentes au cours de ces dernières années. Le mal est parfois bénin, il dure très peu de temps et disparaît sans laisser de traces appréciables. C'est là l'immense danger de ces maladies, car, neuf fois sur dix, elles subsistent à l'état latent pendant un très grand nombre d'années amenant les plus graves complications dans l'organisme. De plus, ces affections, même atténuées et presque invisibles, conservent leur caractère éminemment contagieux.

Tout homme qui a été atteint d'une affection des voies urinaires, si légèrement qu'il l'ait été, si bien guéri qu'il paraisse, si lointaine qu'en soit l'origine, doit vérifier soigneusement l'intégrité de ses fonctions urinaires.

Cette sage recommandation s'adresse principalement à ceux qui désireraient contracter mariage. Ils éviteront ainsi bien des malheurs.

La présence de filaments dans l'urine recueillie directement dans un verre constitue une preuve formelle de la persistance de la maladie.

Pour plus amples explications, demandez le Traité explicatif du Docteur Bertray, envoyé gratuitement, sous enveloppe fermée, contre un timbre de 25 centimes, prix de l'affranchissement. Cet ouvrage indispensable met les malades à même de se soigner chez eux, à l'insu de tous, et sans interrompre leurs occupations habituelles.

Dans le but de vulgariser sa méthode, le Docteur Bertray répond gratuitement à toute lettre affranchie, en indiquant le traitement approprié que le malade a toute faculté de se faire expédier discrètement.

Prière d'adresser la correspondance à M. le Docteur Bertray, Directeur de l'Institut de Médecine de Paris, 10, rue Frochot, Paris. Le Docteur Bertray consulte à son Institut, 10, rue Frochot, tous les jours, même dimanches et fêtes, de 10 h. à midi et de 3 h. à 7 h. (Prix modérés. Facilités de paiement).

Bulletin Commercial

PARIS, 23 décembre :

VIANDES (Halles Centrales). — Arrivages : Bœuf, 68.030 kilos. — Veaux, 57.213 kilos. — Moutons, 23.587 kilos. — Porc, 25.985 kilos.

Cours moyen : Bœufs un quart dernière, 1re qualité, 9,50 ; deuxièmes, 7,50 ; culisse, 8,20 ; Veaux pris et cuisseaux, 10,80 ; bosse complète, 8,40 ; Moutons, carrés parés, 16 ; épaules 1re qualité, 10,50 ; poitrine, 7 ; gigots, 1re qualité, 14 ; Porc longe, 12 ; jambons, 8,80 ; filet, 12.

VEAUX (Villette). — Cours faiblement tenus. — Amenés, 157 ; vendus, 150.

On cotait : Au kilo, viande nette, 1re qualité, 12,50 à 2e, 12,50 ; 3e, 11 fr. ; extrêmes, 9 fr. à 13,50. — Au kilo, poids « vif », 1re qualité, 8,10 ; 2e, 7,50 ; 3e, 6,05 ; extrêmes, 4,95 à 8,28.

BEURRES. — Arrivages très faibles ; cours stationnaires. On cotait : Centrifuges Bretagne, 17,50 ; Charente et Poitou, 17,00 ; Touraine, 17,90 ; Marchands Bretagne, 16,80 ; Centre, 16,60 ; divers, 16,50.

ŒUFS. — Arrivages de plus en plus restreints, fortes demandes. Le cours se tient néanmoins à 795 francs la caisse de mille.

VOLAILLE. — Peu d'acheteurs ; cours en baisse. On cotait : Lapins morts Gâtinais, 9,75 ; autres catégorie, 9,70 ; pigeons petits, 3,50 ; gros, 5 ; poulets morts Touraine, 13,75 ; Bresse, 16 ; canards rouennais, 25 ; de ferme, 14 ; vivants, 13 ; lapins vivants, 6,90 ; pintades sacrées, 14 ; poulets vivants Bresse, 11 ; Gâtinais, 20.

SUCRES. — Légère baisse. Cours pratiqués à la Chambre de Commerce des Sucres. Les 100 kilos : sucre blanc numéro 3, Entrepôt Paris, disponible, 165 francs : 162,98 + 2,02 (hier 187,50).

Ces prix sont ceux de gros à Paris, pour livraison minimum de 10.000 kilos. Ils ne comprennent pas le droit d'accises ou de consommation, soit 60 francs par 100 kilos, ni les frais de transport, ni la commission des courtiers (environ 1 %) qu'il faut y ajouter pour obtenir le prix de vente réel.

VINS (Bercy). — Ces temps derniers beaucoup de vins étaient de qualité défectueuse : mal ressuyés ou tournés dans les réservoirs métalliques. La bonne qualité fit défaut pendant un certain temps. Les transactions de cette semaine ont porté sur cette bonne qualité et des lots importants ont été liquidés à 80 francs et au-dessus.

MARCHE AUX CHEVAUX. — Chevaux amenés, 589 ; vendus, 309, de 700 à 1.450 francs. — Anes amenés, 11 ; vendus, 5, de 100 à 150 francs.

LE HAVRE, 28 décembre :

CAFÉS. — Vente 5.000 sacs. On cote (clôture), les 50 kilos, frais en plus : déc., 133,50 (138) ; janv., 127,25 (139,50) ; fév., 125,25 (137,50) ; mars, 129,25 (132,50) ; avril, 126 (127,25) ; mai, 124,50 (126) ; juin, 120,50 (122,50) ; juill., 121,75 (122,75) ; août, 121,75 (122,75) ; sept., 120,50 (121).

MARCHES DE LA REGION

SAINT-POL, 27 décembre :

DENREÉS ALIMENTAIRES. — Beurre, 8,50 et 8,75 le demi-kilo. — Œufs, 22 et 23 francs les 26. — Poules, 25 francs la paire ; poulets, 20 à 22 fr. ; pigeons, 6,50 la couple ; canards, 22 et 23 fr. la paire ; oies, 30 francs pièce ; dindes, 40 à 45 fr., selon grosseurs.

Lapins gras, 15 francs pièce ; moyens, 8 à 10 francs ; petit, 2 à 3 francs.

CRUAY (P.-de-C.), 28 décembre :

Marché assez animé. Approvisionnement important. Cours :

BEURRE, ŒUFS, FROMAGES. — Beurre, la livre, 6,75 à 9,50 ; œufs, les 26, 25 fr. ; camembert, la boîte, 1,75 ; gruyère, le kilo, 6,75 ; roquefort, 9 ; maroille, 9 ; hollande, 8,75.

LÉGUMES. — Pommes de terre, le kilo, 0,40 ; carottes, 0,40 ; navets, 0,40 ; poireaux, la botte, 1 franc ; choux, la pièce, 0,40 ; haricots, les deux litres, 2 ; oignons, le kilo, 0,60 ; ails, la tête, 0,20 à 0,30 ; échalotes, le kilo, 2.

VOLAILLES ET LAPINS. — Poules, la pièce, de 15 à 16 francs ; poulets, la couple, 22 à 28 ; dindes, la pièce, 70 à 75 ; oies, 32 à 35 ; canards, la couple, 28 à 32 ; pigeons, 8 à 9 ; lièvres, la pièce, 25 à 30.

BOUCHERIE, à la livre suivant catégorie. — Bœuf, 6 à 7,75 ; veau, 6,50 à 8 ; mouton, 6 à 8 ; porc frais, 5 à 7,50 ; jambon, 5,25 à 10 ; cheval, 4,50 à 6 francs.

POISSON. — Anguilles, le kilo, 4,50 ; roussettes, 4 ; harengs frais, la pièce, 0,40 ; harengs saurs, 0,50 ; maquereaux, la pièce, 1,25 à 1,50 ; merlins, 1,25 à 1,50 ; rouget, le kilo, 4,50 ; hénons, le demi-litre, 0,25 ; moules, les deux litres, 1,25 ; sardines, la boîte, 1,50.

FRUITS. — Pommes, le kilo, 1,25 à 1,50 ; poires, 1,50 à 2,25 ; figues, la livre, 1,25 ; oranges, la pièce, 0,30 à 0,45.

BOULOGNE-SUR-MER, 27 décembre :

LA PECHE. — 25 chalutiers sont entrés au port dans les huit derniers jours et ont vendu le plus gros des 238,672 kilos de poissons et coquillages divers de chalut qui furent adjugés pour un total de 678,955 francs 10.

En outre, 62 harenguiers ont apporté 13.890 mesures (double-décalitre) de harengs de 2 nuits, vendues de 1.900 à 3.000 francs les 100 mesures ; 8.915 mesures de maquereaux, de 2.000 à 2.350 francs les 100 mesures ; 6.039 caisses de 200 harengs glacés, de 25 à 54 francs l'une ; 285 mesures de salés en vrac, de 2.000 à 2.450 francs les 100 mesures. Tous harengs de 1/8 à la totalité guais. — Ces derniers temps, la demande s'est trouvée réduite de beaucoup et les cours se sont maintenus dans les moyennes inférieures.

BERGUES, 27 décembre :

Pommes de terre, 1.500 kilos à 60 francs ; Oignons, 400 kilos à 50 francs ; Fromages, 1.377 kilos, de 4,50 à 5 ; Beurre en blocs, 1.500 kilos de 18 à 19,50 ; Beurre en pièces, 1.500 kilos de 17 à 19 ; Œufs, le cent, 100 francs ; Volailles, 1535 têtes, de 30 à 50 francs la couple ; Lapins, de 12 à 20 francs la pièce.

MARCHE AUX BESTIAUX. — Prix moyen du kilo de viande sur pied : 11 vaches ou bœufs à 5 francs ; 73 porcs, à 6 fr. 75.

LE CHANGE

Cours de clôture à Paris, le 29 décembre : Sur Londres, 60,18 et demi ; New-York, 17,13 et demi ; Allemagne, 23 ; Argentine, 565 ; Belgique, 105 un quart ; Danemarck, 271 un quart ; Espagne, 227 et demi ; Finlande, 52 ; Hollande, 338 ; Italie, 57 un quart ; Norvège, 272 un quart ; Portugal, 195 ; Prague, 16 trois quarts ; Roumanie, 21 trois quarts ; Suède, 340 et demi.

Suisse, 260 ; Londres, chèque, 60,10.

BOURSE DE LILLE

DU 29 DECEMBRE 1920

CHARBONNAGES	Cours précéd.	Cours du Jour
Albi (action 100 f. p.)	485 ..	469 ..
» (part de fondateur) ..... p.	910 ..	900 ..
Aniche (action 500 f. p.)	924 ..	900 ..
Anzin (le 1/100 de dotiec)	1130 ..	1130 ..
Béthune (Bully-Grenay) (part)	10000 ..	9750 ..
— (cinquantième de part)	204 ..	200 ..
Blanzy (action 100 f. p.) ..... p	1350 ..	1350 ..
Bruay (action)	2875 ..	2680 ..
— (dixième)	272 ..	268 ..
Carvin (action 100 f. p.)	578 ..	578 ..
Clarence (action 250 f. p.)	410 ..	410 ..
Courrières (action 100 f. p.)	1948 ..	1930 ..
Crespin-Nord, émis. 1905, tit. verts	193 ..	200 ..
Douchy (action 100 f. p.)	1154 ..	1140 ..
Dourges	508 ..	509 ..
Escarpelle (action 100 f. p.)	879 ..	879 ..
Ferfay (action 125 f. p.)	540 ..	545 ..
Lens (action)	1380 ..	1415 ..
— (dixième)	139 ..	145 50
Lievin (dixième)	3535 ..	3530 ..
— (trois centième)	124 ..	125 ..
Ligny-lez-Aire (action 500 f. p.)	1288 ..	1285 ..
Marles 30 % (part d'ingénieur)	4090 ..	4090 ..
— 70 % (Société Rainbeaux)	7015 ..	7005 ..
— 70 % (vingtième)	348 ..	347 ..
Meurchin (action 100 f. p.)	1825 ..	1800 ..
Nord d'Alais (action 200 f. p.)	97 ..	.. ..
Oignies-Courrières (action 50 f. p.)	613 ..	610 ..
Thivencelles (Soc. anon.) act. 500 f. p.	1080 ..	1095 ..
Vendin-lez-Béthune (act. de jouissance)	360 ..	372 ..
Vicoigne et Nœux (action)	2570 ..	2570 ..
— (dixième)	258 ..	259 ..

VALEURS PETROLIFÈRES	Cours précéd	Cours du Jour
Bordeni (action 500 f. p)	405 ..	375 ..
— (part de fondateur)	540 ..	525 ..
Bustenari (Société des Pétroles de (action 500 f. p.)	670 ..	670 ..
» » (part de fondateur) ..... p	1050 ..	1210 ..
Dabrowa (action 500 f. p.)	875 ..	840 ..
— (part de fondateur)	920 ..	905 ..
Financière des Pétroles	924 ..	912 ..
Franco-Polonaise	385 ..	373 ..
Grajewnika (action 500 f. p.)	865 ..	850 ..
— (part de fondateur)	1327 ..	1175 ..
Karpathes	718 ..	696 ..
Omnium de P. d. N. (act. 500 f. p.) p	1005 ..	1044 ..
» (part de fondateur) ..... p	5150 ..	5125 ..
Polana (action 500 f. p.)	374 ..	368 ..
— (part de fondateur)	428 ..	423 ..
Potok (action 500. f p.)	488 ..	466 ..
Sylva-Plana	778 ..	750 ..
Wankowa (action 500 f. p.)	800 ..	782 ..
— (part de fondateur)	387 ..	389 ..
Zogorz (S.-d. P. de) (act. 500 f. p.) p	315 ..	310 ..
» (part de fondateur) ..... p	415 ..	414 ..

MÉTALLURGIQUES ET VALEURS DIVERSES	Cours précéd.	Cours du Jour
Etabl. E. Feuillette (act. 100 f. p.) p	185 ..	.. ..
Const. et Tr. pub. d'Arras (act. 250 f. p.) (n° 2001 à 32000) ..... p	300 ..	.. ..
Donain et Anzin (action 500 f. p.)	1620 ..	1600 ..
Etablissements Arbel (act. 500 f. p.)	685 ..	699 ..
Fives-Lille (action 500 f. p.)	1330 ..	1347 ..
Cie Ind. de Matériel de tr. (act. 500 f. p.)	..	..
(n° 2001 à 40.000)	470 ..	465 ..
Soc. Ind. de Verrerie (act. 500 f. p.)	705 ..	705 ..
Etablisse. Kuhlmann (act. 250 f. p.)	782 ..	780 ..

Bourse terne. Charbonnages lourds, nombreuses négociations sur BRUAY, 2.680, COURRIERES, 1.930 et MARLES, 70 %, 7.005.

Les Pétroles sont désorientés par suite de dépêches contradictoires. DABROWA, FINANCIERES et les SYLVA sont activement traités, la tendance est plutôt vers la baisse.

Diverses négligées. Fermeté d'INDUSTRIELLE DE VERRERIE. Une valeur régionale que la baisse a à peine effleuré : FEUILLETTE. KUHLMANN à 780.

BANQUE ROBERT, fondée en 1868, Lille, 4, rue Nationale, au 1er étage. Médaille d'Or de l'Exposition Internationale de Lille.

IMPRIMERIE du REVEIL DU NORD
186 bis, rue de Paris, — LILLE —

Le gérant : Emile GEST.

PUBLICATIONS Légales

CARVIN

Société Coopérative

Les membres de la Société Coopérative L'UNION CARVINOISE sont convoqués en ASSEMBLEE GENERALE le Dimanche 9 Janvier 1921, à 10 heures du matin, au siège, Maison du Peuple.

Ordre du jour :

1° Compte rendu des pourparlers avec l'Union des Coopératives ;
2° Renouvellement du Conseil d'Administration ;
3° Mesures à prendre pour la reprise des services. 14239.

Etude de Me Paul LEFORT, docteur en droit, avoué, 11, rue de Puébla, Lille.

DIVORCE

ASSISTANCE JUDICIAIRE
Décision du 29 septembre 1919

D'un jugement de défaut rendu par le Tribunal Civil de Lille en date du 14 mai 1920, enregistré et signifié à la requête de Mme Maria-Virginie MASSE, épouse de M. Emile SEYS avec lequel elle est domiciliée de droit mais de fait demeurant à Paris, 50, rue du Faubourg-St-Denis, où elle a été autorisée à résider.

Ayant pour avoué Me Paul LEFORT.

Contre M. Emile SEYS, demeurant à Roubaix, rue de la Vigne, cour Battion-Delcourt, n° 12, ci-devant et actuellement 22, rue de Menin Défendeur défaillant.

Il appert que le divorce a été prononcé entre lesdits époux SEYS-MASSE, au profit du mari.

Pour extrait conforme :
Lille le 27 décembre 1920.
14247. Signé : LEFORT.

Offres et Demandes D'EMPLOIS

On demande

JEUNE HOMME de la campagne chez CAUCHE, épiceries en gros, à Lens. 14250.

MECANICIENS-MONTEURS

sont demandés. Ecr. au journal, aux lettres A.S.C. 6164.

COMPTABLE

connaissant tous systèmes, partie double, américain, contrôlateur, etc.... tiendrait comptabilité et même correspondance quelques heures par jour chez commerçant ou petit industriel Anicha-Auberchicourt. Prix modérés. Ecrire bureau du journal aux lettres C. F. C. 6165.

COMPTABLES INDUSTRIELS, bien au courant des prix de revient, sont demandés à la Compagnie Générale Française des Aciers, à Marly-lez-Valenciennes. Se présenter aux bureaux de 8 heures à midi. 14233

Dactylographe

demande travaux de copie en tous genres. — Devis, Mémoires, Dossiers, Dommages de guerre, Correspondance, etc. Ecrire K. R. V., 2, rue Desrousseaux, LILLE. 14120.

On Demande

de bons ouvriers TOURNEURS et FRAISEURS. Travail assuré pour longtemps. S'adresser aux Etablissements PIQUET, à ANZIN. 14214.

AVIS DIVERS

BAISSE Sensationnelle 3000 PARDESSUS NEUFS

Pure laine 1re qualité. 42 fr.
Pure laine 2e qualité. 32 fr.

Visibles chez L. LENFANT, rue Montaigne, 25, LILLE. — Cars C et L. 6161.

Bétonnière Roll

Broyeur à mortier, presses à briques tonneau à eau monté sur roues, à vendre. — VANDUICK, Ingénieur, à Valenciennes. 14245.

GENIEVRE, COGNAC, RHUM, VIN BLANC ET ROUGE
C. DESPOND
BUREAUX et ENTREPOTS
10 rue de Cambrai, LILLE.
6156.

VOIES URINAIRES

Le Docteur FEUCHERE, Chevalier de la Légion d'Honneur, ancien médecin-chef de centre d'urologie aux armées (25 ans de pratique), reçoit à sa CLINIQUE, 21, parvis St-Maurice, 21, près la gare de Lille, de 9 h. à midi et de 2 h. à 7 h., et dimanche de 9 h. à midi. VOIES URINAIRES, maladies secrètes des deux sexes et intraveineux dans 914 LA SYPHILIS ANALYSE DU SANG

WAGONNETS RACCOULANT

voie de 60, aiguillages, plaques, etc., à vendre d'occasion. VANDUICK, Ingénieur, Valenciennes. 14243.

2.000 LANTERNES

huile, bougie et acétylène tous modèles et pièces Solar

VELOS bressés chêne

roue libre et frein, à 450 fr. Garantie : 3 ans.
DEVINCK
16, Rue de Pas, LILLE

A VENDRE

Moteur horizontal, 4 chevaux, visible en marche. S'adresser chez M. Oscar WACHEZ, fondeur, rue de Saint-Saulve, à Marly (Nord). 14228.

Chauffage Central

MATERIEL A VENDRE D'OCCASION : Chaudières cuisinière pour installation eau chaude tuyaux à ailettes et lisses, radiateurs, etc. Accepterait de faire installation. — VANDUICK, Ingénieur, à Valenciennes. 14242.

CABINET DENTAIRE Maret

SPÉCIALITÉS de poses de DENTS
Prix très modérés
6, Rue Gombert, à LILLE
(près de la Préfecture).

Manufacture de Chaussures
123, rue Nationale, LILLE
Vente directe au détail et aux prix de fabrique
Hommes . . . 46 fr.
Dames . . . 38 fr.
Garçonnets 35 fr.